

Bulletin d'inscription

Formation d'hypnose médicale à visée analgésique et anxiolytique NIVEAU 2

Places limitées
à 12 participants

Avec ateliers

FORMAT
DPC

à Paris les 15-16 novembre et 13 décembre 2018

Référence DPC 13001800003 Session 4

Cette formation d'hypnose niveau 2 a pour objectifs d'une part de renforcer les connaissances théoriques et pratiques abordées au cours du niveau 1 et d'autre part, elle vise à permettre aux praticiens d'utiliser les techniques hypnotiques dans les indications spécifiques de la médecine bucco-dentaire, de la chirurgie orale et de l'orthodontie. Les principaux axes de cette formation concernent les différents champs de l'hypnose médicale, l'hypno-analgésie et l'hypno-sédation. Les praticiens apprendront les éléments théoriques et cliniques essentiels pour la prévention de la douleur aiguë, de l'anxiété liées aux soins, des symptômes très spécifiques à l'Odontologie comme les troubles comportementaux de type bruxismes ou réflexes nauséux. Enfin, une attention toute particulière sera portée à la communication dans le soin.

PROGRAMME

Jour 1	Jour 2	Jour 3
<p>Matinée</p> <p>Supervision et échanges cliniques</p> <p>Après midi</p> <p>Douleur aiguë et hypnose</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réification • Les techniques d'approfondissement de la transe • Les techniques d'hypno-analgésie <p>Mise en pratique et jeux de rôle</p>	<p>Matinée</p> <p>L'anxiété et autres émotions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir et évaluer la phobie • L'hypnose dans la prévention et le traitement de la phobie • Les principales techniques d'hypno-sédation <p>Après midi</p> <p>Les symptômes et indications spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hypnose et bruxisme • Hypnose et réflexes nauséux • Hypnose en préopératoire 	<p>Matinée</p> <p>Supervision et échanges cliniques</p> <p>Révision des fondamentaux</p> <p>Après midi</p> <p>Les métaphores du mécanisme à la création</p>

Votre 1^{ère} action DPC de l'année à 96 € et indemnisée 630 €*
*Selon conditions ANDPC



Durée : 3 journées de formation présentielle (déjeuner inclus)
9h00 - 17h30

Public : chirurgien-dentiste et assistant(e) dentaire

Formateur : Pr Vianney DESCROIX

Information sur le(s) participant(s)

Nom du participant : _____ Prénom : _____
 Nom de l'assistante dentaire : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 RPPS (carte de l'ordre) : _____ ADEL : _____
 Tél : _____ Email : _____

Ce bulletin d'inscription fait office de devis et de programme pour vos demandes de prise en charge

Tarifs

Tarifs

Praticien adhérent UFSBD 880 €

Praticien non adhérent 930 €

Avec l'ANDPC

Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel

- Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr* (dès qu'il sera possible, nous procéderons à votre inscription sur mondpc) et m'engage à participer à l'intégralité de la formation
- Je joins un chèque de règlement à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 96 € (adhérent UFSBD) ou 146 € (non adhérent) et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris

Avec le FIF-PL

Pour les praticiens libéraux

- Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS
- Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr

Avec ACTALIANS

SIRET : 784 719 247 000 57
N° organisme : 11752372075

Assistant(e) adhérent UFSBD 660 €

Assistant(e) non adhérent 720 €

- Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS
- Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.actaliens.fr

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation à moins de 3 semaines de la formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité. Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €